

Lien autres programmes territorialisés	- Programmes des Centres Territoriaux de Santé (CTS) de la Région Occitanie, des départements du Gers et des Hautes-Pyrénées ; - Contrats Locaux de Santé, Ville Active PNNS, Plan Régional de Santé Occitanie (en cours d'élaboration) ; - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), en cours pour la communauté de communes Adour Madiran ; - Stratégie Nationale Sport Santé 2019/2024 ; - Plan Régional Sport, Santé, Bien Être, Occitanie 2019/2024
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des 4 étapes en 2023 ; Validation du plan d'actions en 2023 pour une mise en œuvre en 2024 ; Signatures d'au moins 1 CLS et 4 chartes ville active PNNS ;
Conséquence sur la fonction de	Participe au renforcement de l'attractivité du territoire et particulièrement des 6 communes PVD
	Diagnostics détaillés des conventions ORT des 3 intercommunalités du Pays ; Plaquettes ARS : le contrat CLS mode d'emploi, ville active PNNS guide à l'usage des élus et des services communaux et intercommunaux ; Stratégie national Sport Santé 2019/2024 ; Plan Régional Sport, Santé, Bien Être, Occitanie 2019/2024 ; Sport, santé, activité physique, sédentarité de quoi parle-t-on ?

FICHE ACTION N°

Pérenniser et développer les commerces de proximité en centre

Action transversale au Pays du Val d'Adour, aux intercommunalités et aux

Orientation stratégique	Objectif stratégique le développement économique Accompagner le tissu économique local et l'innovation Réduire la vacance commerciale, anticiper la fin d'activité, faciliter la transmission ;
Action nom	Coconstruire et réaliser un plan d'action commerces de
	de projet PVD d 6 (Gers) et 30
Niveau de priorité	
Maître d'ouvrage	Communes de Maubourguet, de Rabastens de Bigorre et de Vic en Bigorre Communauté de communes Armagnac Adour de Plaisance du Gers. Le PETR du Pays du Val d'Adour aura la charge de l'animation et de la coordination de cette fiche action
Description de l'action	Contexte : Face : - A la fréquentation des centres-villes en perte de vitesse ; - A la baisse du niveau d'activité des commerces ; - A la vacance importante localisée des locaux commerciaux ; - Aux besoins et attentes exprimés par les commerçants et les artisans...



	Devant : - L'évolution de la consommation des Français ; - Les crises successives (sanitaires, instabilité géopolitique et énergétique, hausse de prix ...) ; - Les enjeux de transmission liés au vieillissement (en nombre et en proportion) des commerçants et artisans ; - Les attentes exprimées par les consommateurs du territoire. L'idée pour conserver et renforcer l'attractivité et la revitalisation de notre territoire, dans un contexte difficile et en pleine évolution, est de s'adapter pour répondre aux enjeux et relever les défis partagés à l'échelle du Pays : - Développer des concepts innovants et des retours d'expériences à partager ; - Développer une approche transversale (écologique, esthétique et sociale) ; Pour cela, il s'agit de coconstruire avec les partenaires et les acteurs, un plan d'action d'une durée de 3 à 5 ans permettant : A l'échelle du PETR et des Intercommunalités : - De consolider les bases d'un pilotage efficace ; - De favoriser la coopération, les synergies entre les ressources et le partage d'informations (dont la transmission) ; - De renforcer la diversité commerciale et stimuler l'entrepreneuriat ; - D'accompagner les chefs d'entreprise de commerce et services dans la transition numérique et écologique (énergie, éco-circulaire ...) et le développement commercial. A l'échelle de chaque pôle : - De structurer et d'aménager ; - De « faire centre » ; - De communiquer.
--	--

	CCI et CMA 32 et 65 ; Conseil Régional Occitanie, Départements 32 et 65 ; Communes signataires PVD (6) et commune d'Aignan ; Associations des commerçants/artisans de chaque commune ; Commerçants et artisans volontaires ; Associations locales et citoyens volontaires...
Dépenses prévisionnel/définitif	Prévisionnel : Temps RH chefs de projets PVD, partenaires, acteurs,
Plan de financement prévisionnel / définitif	Prévisionnel : Pour cette étape de conception/signatures il ne sera pas fait de demandes de subventions/financements.
Calendrier	Etape 1 : Réalisation du diagnostic local : - 2^{ème} semestre 2022 (réalisé et financé en 2022) ; Etape 2 : Restitution de l'enquête et Concertation avec les partenaires/acteurs : - 1^{er} trimestre 2023 ; Etape 3 : Elaboration en co-construction du programme d'actions à 2 niveaux d'échelles : - 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2023 Etape 4 : Mises en œuvre : - 4^{ème} trimestre 2023
Lien autres programmes territorialisés	Cette action ainsi que son plan d'action doivent être coordonnées/liées avec 3 autres fiches actions PVD qui influencent fortement le bon fonctionnement, la pérennité et le développement des commerces de proximité : - Les mobilités actives dont la sécurité et le stationnement ; - L'OPAH et une éventuelle opération façade/devantures associée ainsi que l'accessibilité ; - La transition énergétique (sobriété) des locaux commerciaux.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des 4 étapes en 2023 ; Validation du plan d'actions à 2 échelles (Pays/Intercommunalités et pour chaque commune) en 2023 pour une mise en œuvre en 2024
Conséquence sur la fonction de	Participe au renforcement de l'attractivité du territoire et particulièrement des 6 communes PVD ainsi que la commune d'Aignan.
	Diagnostics détaillés des conventions ORT des 3 intercommunalités du Pays ; Diagnostics 2022 de pôles réalisés par les CCI 32 et 65 (dont enquête consommateurs et professionnels) ; Dossiers géométiers (métiers et territoires) 2022 réalisés par les CMA 32 et 65.

FICHE ACTION N°

Concevoir un plan mobilités

Action transversale au Pays du Val d'Adour, aux intercommunalités et aux

Orientation stratégique	Objectif stratégique 1 : Agir pour la qualité : Garantir des services de qualité et accessibles à : Orientation stratégique Réaliser des aménagements favorisant les modes alternatifs à la voiture et la cohabitation apaisée entre les modes de déplacements, lutter contre l'autosolisme
Action nom	Concevoir un plan mobilités avec un focus mobilités actives
	de projet PVD d 6 (Gers) et 30
Niveau de priorité	
Maître d'ouvrage	: Communes de Maubourguet, de Rabastens de Bigorre et de Vic en Bigorre : Communauté de communes Armagnac Adour : Communes de Marciac et de Plaisance du Gers. Le PETR du Pays du Val d'Adour aura la charge de l'animation et de la coordination de cette fiche action
Description de l'action	La voiture individuelle domine l'espace public et la mobilité - la hausse de la sédentarité et ses conséquences - la hausse du sentiment d'insécurité pour les usagers de la route et de l'espace public non - l'urgence climatique - la disponibilité de carbonée ou



	- d'accessibilité de certaines portions de l'espace public et d'ERP L'importance pour l'attractivité et la revitalisation de nos petites villes de demain de proposer un cadre sécurisé et attrayant pour la pratique des mobilités actives notamment en cœur Proposer une alternative prépondérante Il s'agit pour chaque commune - Disposer d'un plan de circulation et d'un état des lieux du - S'appuyer sur l'étude mobilité réalisée en 2022 pour une vision globale des forces et faiblesses du territoire en termes de mobilités. Pour cela, il s'agit de Coconstruire avec les partenaires es communes et du pays un plan d'action 202 - Définir une charte des nouveaux standards d'aménagement de l'espace public. - Concevoir un volet d'actions en faveur des mobilités actives en centre - Définir les axes prioritaires pour le développement d'infrastructures cyclables connectant les différents pôles de la commune. - Définir l'opportunité de connexion cyclable entre les communes du Pays du Val d'Adour.
Partenaires	Conseil Régional Occitanie, Départements 32 et 65 signataires PVD (6)
Dépenses prévisionnel/définitif	Prévisionnel : Temps RH chefs de projets PVD, partenaires, acteurs,
Plan de financement prévisionnel / définitif	Prévisionnel : Pour cette étape de conception/signatures il ne sera pas fait de demandes de subventions/financements.

Calendrier	Perception et appréhension d'une base de diagnostic trimestre 2023 Concertation avec les partenaires trimestre 2023 : Elaboration du programme d'actions trimestre 2023 trimestre 2023 Evaluation annuelle trimestre de l'année en cours Evaluation à mi Evaluation finale : en fin de contrat.
Lien autres programmes territorialisés	Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des 4 étapes en 2023 Validation du plan d'actions en 2023 pour une mise en œuvre en 2024
Conséquence sur la fonction de	Participe au renforcement de l'attractivité du territoire et particulièrement des 6 communes PVD Réduit la dépendance énergétique des ménages Lutte contre la Renforce le lien social Réduit les nuisances sonores pollution de l'air Renfort de la sécurité et du confort de l'espace public
	Diagnostic détaillé des conventions ORT des 3 intercommunalités du Pays Étude mobilité 2022

FICHE ACTION N°

Étude pré opérationnelle OPAH

Action transversale au Pays du Val d'Adour, aux intercommunalités et aux

Orientation stratégique	Objectif stratégique 1 : Agir pour la : Mettre en œuvre une politique de l'habitat pour l'ensemble du territoire. : Orientation stratégique Diversifier et adapter l'offre de logement en centre ville. Rénover l'habitat dégradé (mal logement et précarité énergétique)
Action nom	opérationnelle OPAH
	de projet PVD d 6 (Gers) et 30
Niveau de priorité	
Maître d'ouvrage	PETR du Pays du Val d'Adour et/ou ses Intercommunalités et Vallons du Gers, Armagnac Adour, Adour Madiran (l'échelle restant à définir)
Description de l'action	Une part importante de la population vit en précarité Aussi, les logements de centre ville perdent en compétitivité du fait état vétuste, augmentant la vacance habitat en centre Pour favoriser l'attractivité et la revitalisation de Petites Villes de Demain du Pays du Val d'Adour, il est primordial disposer d'une offre de logement , divers, accessibles efficients énergétiquement. Il s'agit pour chaque intercommunalité du Pays du Val d'Adour de - Amorcer une nouvelle démarche habitat à l'échelle du Val d'Adour, en coordination entre les 3 intercommunalités (CCBVG, CCAA, CCAM) - Faire le point sur les programmes habitat en cours ou



	- Collecter les données nécessaires au bon pilotage d'un nouveau programme habitat. Pour cela, il s'agit de poser d'une étude pré opérationnelle selon les modalités du cahier des charges établi et discuté en 2022 entre les intercommunalités concernées. - Diagnostic de l'existant en se basant sur - o L'évaluation des actions menées précédemment - o L'évaluation des besoins en logements - o Les données collectées et publiées dans les documents récents (PLUi, diagnostic PVD, ...) - o Analyse des causes de la vacance de logements - o Repérage des immeubles ou îlots dégradés - o Estimation de la demande en logement non - o Estimation de la demande émanant de population spécifiques (PMR, personnes âgées, jeunes, revenus modestes, saisonniers, ...) permettant l'étude du niveau des valeurs locatives - Définition des stratégies de territoire en termes d'habit - Projet de convention - o Objectifs globaux et annuels - o - o Moyens et compétences à mobiliser - o Engagements réciproques de chaque partenaire - o Contenu du dispositif de suivi et d'évaluation - o Organisation de la maîtrise d'ouvrage - o cises de l'opérateur - o Modalités d'évaluation de l'opération sur sa durée Cette étude pré opérationnelle OPAH débouchera sur une qui fera l'objet d'une fiche action distincte.
Partenaires	Conseil Régional Occitanie, Départements 32 et 65 signataires PVD (6) Action Logement,

Dépenses prévisionnel/définitif	restataire pour mener l'étude pré opérationnelle OPAH
Plan de financement prévisionnel / définitif	: Pour cette étape d sera fait une demande de financement à 50% par l'ANAH.
Calendrier	Lancement du marché pour l'étude pré opérationnelle , sélection du prestataire, démarrage de l'étude - trimestre 2023 Réception de l'étude pré opérationnelle - trimestre 2023 exécution de la future OPAH - trimestre 2023 mise en œuvre de l'OPAH - trimestre 2023 - Evaluation annuelle trimestre de l'année en cours - Evaluation à mi - Evaluation finale : en fin de contrat.
Lien autres programmes territorialisés	- OPAH CCAM (se termine en 2023) - - - PLUi en cours ou en projets - Le SCOT du Pays du Val d'Adour - -
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des 4 étapes en 2023 Validation du plan d'actions en 2023 pour une mise en œuvre en 2024
Conséquence sur la fonction de	Participe au renforcement de l'attractivité du territoire et particulièrement des 6 communes PVD Réduit la dépendance énergétique des ménages Lutte contre la vacance de centre Renforce le lien social - enforce le commerce de proximité - consommation foncière périphérique grignotage des terres agricoles Préserve le patrimoine et améliore le paysage urbain ;
	Diagnostic détaillé des conventions ORT des 3 intercommunalités du

FICHE ACTION N° 2023.

Rénovation de l'école maternelle (Tranche 2) (Plaisance du Gers)

Orientation stratégique	Objectif Stratégique 1 : Agir pour la qualité de vie Orientation Stratégique Garantir et adapter des services et des équipements de qualité, accessibles à tous
Action nom	Rénovation d'école maternelle de plaisance (Tranche2)
Niveau de priorité	
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	se déroule en 2 tranches de travaux La première réalisée en 2022 consistait en la rénovation des sanitaires et la sécurisation du dispositif de chauffage (chaudières, Pour la seconde tranche, objet de cette fiche à réaliser en 2023 de changer les menuiseries extérieures en vue d'une baisse de la consommation énergétique et de la mise en conformité/accessibilité PMR (sols, éclairages LED)
Partenaires	Département du Gers DDT 32, Conseil Régional Occitanie Mairie de Plaisance,
Dépenses prévisionnel/définif	En cours de chiffrage avec nouvelle évaluation du coût
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	- Travaux tranche 1 - o semestre 2022 - Chiffrages, plan de financement et demandes de - o trimestre 2022 - Choix du maître d'œuvre, marchés et démarches réglementaires - o trimestres 2023 - : début des travaux



	○ trimestre 2023
Lien autres programmes territorialisés	Pays du Val d'Adour
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Réalisation des 2 étapes prévues en 2023 Ouverture à la rentrée scolaire 2023/2024
Conséquence sur la fonction de	Participe au renforcement de l'attractivité du territoire équipements de proximité au service du public et accessibles à

FICHE ACTION N° 2023.

Transférer et rénover la crèche (étape 2) (Plaisance du Gers)

Orientation stratégique	Objectif Stratégique 1 : Agir pour la qualité de vie Orientation Stratégique Garantir et adapter des services et des équipements de qualité, accessibles à tous
Action nom	Transfert et rénovation complète (dont énergétique) de la crèche immeuble Lagnoux (étape 2)
Niveau de priorité	
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	s'inscrit dans une démarche en 2 étapes qui vise à répondre d'une part à la forte augmentation de la demande des familles et d'autre part à la baisse des aides maternelles (18 étape, réalisée en 2022, consisté à faire évoluer le fonctionnement - Marciac (Jardin des lutins) ○ (Lundi/jeudi) d'ouverture ○ élargissement des horaires d'ouverture de 7h45 à 18h30 au lieu de 8h15/18h ○ augmentation du nombre de places de 12 à 14. - Plaisance (Ronde des lutins) ○ passe de 2 jours (mardi et vendredi) à 4 jours (Lundi/jeudi) d'ouverture ○ élargissement des horaires d'ouverture de 7h45 à 18h30 au lieu de 8h15/18h ○ Augmentation du nombre de plac Pour se faire, la CCBVG a recruté 5 agents supplémentaires permettant l'ouverture élargie sur 2 sites (Marciac et Plaisance). Dans le cadre du plan rebond, la CAF du Gers participe fortement au financement du fonctionnement de ces 2 structur



	de 1.7k€ par an et par place (anciennes places /12) et à 3.6k€ par an et par place (nouvelles places / 16). qui est l'objet de cette fiche de transférer la crèche actuelle de Plaisance dans l'immeuble Lagnoux (appartenant à la commune) en ayant au préalable procédé à une rénovation complète du bâtiment (dont rénovation énergétique), cette étape est nécessaire pour conserver l'agrément (PMI) de l'augmentation du nombre
Partenaires	Mairies de Marciac et Plaisance Département du Gers DDT 32, Conseil Régional Occitanie CAF 32 ET PMI
Dépenses prévisionnel/définitif	
financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	- Adaptation du fonctionnement - o - Rénovation complète du bâtiment - o semestre 2023 - trimestre 2023 - o
Lien autres programmes territorialisés	Plan rebond de la CAF
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Ouverture en septembre 2023
Conséquence sur la fonction de	Participe au renforcement de l'attractivité du territoire équipements de proximité au service du public

FICHE ACTION N°

Vente d'un café Z au lac de Marciac

Orientation stratégique	Objectif stratégique Agir pour le développement économique et l'économie touristique : Orientation stratégique Soutenir les commerces de proximité et l'activité touristique
Action nom	au lac de Marciac
	comité de projet PVD du 16/08/2022
Niveau de priorité	
Maître d'ouvrage	CC Bastides et Vallons du Gers
Description de l'action	lac de Marciac est un composant important des activités de loisirs et de sports que l'on trouve sur le territoire. du lac de Marciac appartient à la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers mais n'a pas sa destination malgré le fort potentiel de ce site. est un important volet de rénovation du lac de Marciac pour pouvoir de nouveau accueillir une activité publique. La communauté de communes Bastides et Vallons du Gers a confié le bâtiment à un porteur de projet privé en vue d'intégrer dans l'offre touristique du développement des activités de loisir du lac de Marciac.
Partenaires	
Dépenses prévisionnel/définitif	
Plan de financement prévisionnel / définitif	
Calendrier	



Lien autres programmes territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	
Conséquence sur la fonction de	Remet en activité une friche